

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU C.C.A.S EN DATE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2022**

Nombre de  
Membres : 11

En exercice : 11 L'an deux mille vingt deux  
le : 1<sup>er</sup> avril

Présents : 8 Le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de STE FOY  
L'ARGENTIERE

Votants : 8 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la Mairie, sous la Présidence de Madame Karine BERGER, Maire

Secrétaire élu : Georges BUFFARD

Date de convocation du Conseil d'Administration : 7 mars 2022.

Compte rendu affiché le : 5 avril 2022.

Présents : Mme BERGER K. / BUFFARD G / Mme BERTHOLON D. /  
JOASSARD R / Mme COLLOMB C. / BERGER R. / Mme THOLLET M-L /  
Mme MAZARD M.

Absentes : Mme BORRA A. / Mme TRENCHAT B. / Mme MOZGALA P

*Le Conseil d'Administration s'est réuni en séance le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à dix-huit heures trente minutes sous la Présidence de Madame Karine BERGER, Présidente.*

**Compte de Gestion et Compte Administratif 2021**

*Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif 2021, présenté par Raymond BERGER, lequel se présente ainsi :*

**Fonctionnement**

Recettes : 9 068.30 €  
Dépenses : 6 545.71 €  
Excédent : 2 522.59 €

**Investissement**

Recettes : 14 950.79 €  
Dépenses : 0.00 €  
Excédent : 14 950.79 €

*Ces sommes sont identiques au compte de gestion établi par le receveur municipal.*

*Le conseil d'administration, à l'unanimité des présents, approuve le compte de gestion du receveur et le compte administratif, pour l'exercice 2021.*

*Une réflexion est engagée sur le maintien ou non du budget annexe du CCAS. En effet, sa dissolution et son basculement sur le budget général permettrait de pouvoir utiliser la somme importante inscrite en section d'investissement. La réflexion reste ouverte.*

**Budget Primitif 2022**

*Madame la Présidente présente le budget primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :*

Section de fonctionnement : 10 222.59 €  
Section d'investissement : 14 950.79 €

*Karine BERGER propose d'inscrire au budget une somme plus importante que l'année dernière au compte 60623, afin de mettre dans les colis de Noël plus de produits alimentaires suite aux remarques de certains anciens après la distribution des colis cette année.*

*Le budget primitif est voté à l'unanimité des présents.*

Questions diverses

*Des pistes de réflexion sont lancées quant aux actions que le CCAS pourrait mener, notamment en faveur des jeunes. En effet, le CCAS se consacre actuellement uniquement aux anciens et pourrait en augmentant ses moyens diversifier ses actions.*

*La séance est levée à 20h00.*

**LA PRESIDENTE,  
Karine BERGER.**

